

Luxembourg, le 17 février 2023

Paquet de crise pour le secteur agricole biologique

Passez de la parole aux actes, M. le Ministre Haagen !

Il y a environ un an, en tant que déi jonk gréng, nous avons demandé au ministre de l'Agriculture Claude Haagen (LSAP), qui venait d'entrer en fonction, **de passer enfin des promesses du plan d'action bio aux actes** et de faire en sorte que le Luxembourg atteigne encore son objectif de 20% de surfaces agricoles cultivées en bio d'ici 2025¹.

Pourtant, la promesse d'une perspective d'avenir pour le secteur agricole national n'a pas été tenue, ni vis-à-vis des consommateurs, ni vis-à-vis des agriculteurs. La part des surfaces cultivées en bio n'est aujourd'hui que d'environ 6,3%², ce qui est très loin des objectifs du plan d'action bio pour 2025. Il n'y a tout simplement pas eu assez d'efforts pour promouvoir le secteur bio et ouvrir ainsi la voie à une agriculture durable visant à protéger la biodiversité, l'eau et le climat. De plus, la loi agricole actuellement en discussion ne semble guère changer la donne.

Or, la croissance de l'agriculture biologique souffre aujourd'hui des conséquences de la pandémie et surtout de l'inflation élevée. Face à la hausse des prix, les clients font de plus en plus attention à leur budget, ce qui a un impact négatif sur la demande de produits biologiques.

Nous demandons donc aujourd'hui plus que jamais au ministre de l'Agriculture, ainsi qu'à tous les autres ministres concernés, un plan d'urgence en faveur du secteur de l'agriculture biologique, afin d'atteindre les objectifs du plan d'action bio auxquels le gouvernement s'est engagé. Cela signifie concrètement:

1. Réduction à 0% de la TVA sur les produits bio afin de soutenir la demande

Compte tenu de la forte inflation et de la baisse correspondante de la demande de produits biologiques, nous demandons la **réduction de la TVA à 0% pour tous les aliments biologiques**, dans le cadre des possibilités offertes par la législation européenne. Le label bio européen devrait servir de référence à cet égard.

¹ [déi jonk gréng \(12/2021\) Politique alimentaire : nouveau ministre, nouvelle chance? – dossier de presse](#)

² [Ministère de l'Agriculture \(2022\), Biolandbau in Luxemburg, p.3](#)

Cette mesure renforcerait la compétitivité des produits bio par rapport aux produits traditionnels et inciterait davantage les consommateurs à opter pour les produits bio. De plus, une telle mesure aurait une **valeur symbolique importante**, car elle soulignerait l'engagement du gouvernement concernant les objectifs du plan d'action bio.

En outre, une réduction permanente de la TVA sur les fruits, les légumes et les légumineuses pourrait être envisagée afin de soulager les gens face à la hausse des prix des denrées alimentaires et de promouvoir une alimentation saine et respectueuse de l'environnement.

2. Un soutien financier supplémentaire pour les exploitations du secteur bio et pour celles qui souhaitent se convertir au bio

Les chiffres montrent qu'**environ la moitié des agriculteurs conventionnels pourraient déjà envisager une reconversion partielle à la production biologique³**. Pourtant, les perspectives d'avenir pour les agriculteurs font actuellement défaut. La loi agricole, actuellement en cours de révision, devrait prévoir **des aides financières et administratives supplémentaires pour les exploitations agricoles du secteur bio et pour celles qui souhaitent se convertir**. Les aides actuellement prévues par la loi agricole ne vont pas assez loin.

La protection du climat et de l'environnement doit être rentable pour les exploitations agricoles au lieu de devenir une charge supplémentaire. Cela devrait également être l'intérêt du ministre concerné qui, dans le contexte des objectifs climatiques sectoriels s'est engagé en faveur d'objectifs de réduction d'émissions dans le secteur agricole. Il s'agit de créer des perspectives d'avenir pour le secteur agricole dans le sens des objectifs en matière de climat et de biodiversité.

3. Augmenter la part des aliments bio dans toutes les institutions étatiques et paraétatiques, comme les écoles ou les établissements de soins

L'État devrait veiller à ce que **toutes les écoles, tous les hôpitaux, tous les établissements de soins, etc. qui dépendent directement ou indirectement de l'État, ainsi que les cantines des fonctionnaires et employé.e.s de l'État, passent systématiquement à des produits bio**. Pour cela, il faudrait surtout miser sur les producteurs locaux et régionaux. L'État créerait ainsi des marchés stables pour les producteurs bio.

Dans les cantines scolaires, les autorités ont par exemple manqué l'occasion de faire de l'État un pionnier dans le domaine de l'agriculture biologique. Selon le concept Food4Future, à partir de 2025, la moitié des produits proposés par Restopolis devraient provenir du Luxembourg et 20% devraient être issus de l'agriculture biologique. Ce chiffre correspond certes à l'objectif général du plan d'action bio, mais nous estimons que **la part du bio dans les secteurs où l'État a une influence directe sur l'offre doit être bien plus élevée** pour avoir une chance d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Nous demandons donc également au

³ [Ministère de l'Agriculture \(2022\), Biolandbau in Luxemburg, p.16](#)

ministre de l'Education Claude Meisch (DP) d'apporter d'urgence des améliorations à ce niveau.